



Comité 21 – Comité français pour le développement durable

Établissement de Paris

LE POSTE

IDENTIFICATION	Responsable de la mission « Engagement sociétal des organisations »
MISSION	Le responsable de la mission « engagement sociétal des organisations » assure l'animation du réseau des entreprises adhérentes au Comité 21, et leur accompagnement dans la mise en œuvre des démarches de développement durable.
AUTONOMIE ET RESPONSABILITE	Le responsable de la mission est rattaché directement à la direction de l'établissement parisien.
DESCRIPTION DES ACTIVITES	<p>Animation du réseau des entreprises adhérentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension et analyse des attentes formulées par les adhérents - Veille et décryptage des enjeux sur la responsabilité sociétale - Benchmark des bonnes pratiques françaises et internationales - Conception, organisation et animation des rencontres/débats - Rédaction d'articles et notes thématiques (site internet, ouvrages...) - Conception et recensement d'outils méthodologiques - Interventions lors de conférences - Contribution aux réflexions du Comité de prospective - Suivi des adhérents <p>Prospection et recrutement de nouveaux adhérents</p> <p>Conseils et accompagnement des démarches RSO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration et communication d'une offre de prestations - Prospection et réponse aux appels d'offres - Définition et structuration d'une démarche RSO : analyse et priorisation des enjeux (matrice de matérialité), accompagnement et dialogue avec les parties-prenantes, organisation du suivi et reporting, conduite du changement, conseils stratégiques, ... - Conception et animation de formations courtes sur la RSE <p>Participation aux instances nationales et internationales (plateforme nationale sur la RSE, associations partenaires...)</p>

LE PROFIL DES COMPETENCES

COMPETENCES CLES	<p>Savoirs : connaissances générales et spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaît les enjeux du développement durable et de la RSE • connaît le métier du directeur RSE et son environnement, • connaît les méthodologies de mise en œuvre d'une démarche RSE, les réglementations et référentiels internationaux.
-------------------------	---

	<p>Savoir-faire : ce qui relève de l'expérience pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • sait capter, traduire les tendances, anticiper les sujets émergents, • sait développer des relations privilégiées avec les entreprises et leurs parties prenantes, • sait écouter, analyser, synthétiser, • sait partager les informations et les rendre accessibles aux autres, • sait s'organiser, faire avancer les projets en gérant les priorités, • sait gérer des projets transversaux avec les autres programmes, • sait communiquer en interne et en externe, • sait rendre compte, • sait relayer l'esprit, les valeurs de l'association, • maîtrise l'anglais. <p>Savoir-être : aptitudes et qualités personnelles requises pour le poste</p> <ul style="list-style-type: none"> • fait preuve de rigueur, et d'organisation • fait preuve de flexibilité, de réactivité et d'adaptabilité, • est ouvert, curieux et à l'écoute, • est créatif, proactif et force de proposition, • sait convaincre et fédérer, • a le sens de l'équipe.
--	---

LES CONDITIONS

Contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2018 (perspective sérieuse de CDI à partir du 1^{er} janvier 2019).

Rémunération annuelle brut : 28-32 k selon expérience (revalorisée à partir du 1^{er} janvier 2019)

Tickets restaurants.

**Candidature à envoyer à Antoine Charlot - charlot@comite21.org
au plus tard le 31 août 2018**

Le Comité 21, 1^{er} réseau multi-acteurs du développement durable et de la RSE

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO, le **Comité 21** est le premier réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle des Objectifs de développement durable en France au sein des organisations et sur les territoires. Il favorise le dialogue entre tous, accompagne le développement des démarches responsables et produit des études et analyses prospectives. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : 26% entreprises (multinationales et PME), 40% collectivités (des communes aux régions), 20% associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains...), 10% d'établissements d'enseignements, de formation et de recherche et 4% personnalités. Ce réseau de près de 400 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète.

www.comite21.org



4, rue Foucault
75116 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org
APE : 9499Z
SIRET : 399 155 779 000 65

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80

www.comite21.org

